

Nouvelle stratégie de gestion de la salubrité à Abidjan : cas du Bassin du Gourou et d'Abobo-Kennedy

Kouassi Aimé NGUESSAN

Chercheur Associé

Laboratoire d'Agroéconomie et Développement Rural (LADR)

Centre de Recherche pour le Développement (CRD)

Université Alassane Ouattara Bouaké (UAO).

ngkaime@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No5 (Novembre 2024)

Résumé

L'insalubrité question épineuse pour les dirigeants du monde et la Côte d'Ivoire n'y'échappe pas. Nous y avons porté une réflexion au cours de notre thèse unique de doctorat à travers le sujet : impact de la dynamique urbaine sur la gestion des déchets ménagers à Abobo-Kennedy et au Bassin du gourou. De cette étude découle plusieurs recommandations que nous exposerons dans cet article. Celui-ci vient en complément d'un premier dans lequel nous avons présenté les résultats. Malgré les actions des services publics, la filière salubrité connaît toujours des difficultés voir des échecs. A quoi est dû ces "échecs" et quelles solutions peuvent-être proposés pour une gestion plus efficiente ? cette contribution, apporte des éléments de réponses.

Mots-clés : Insalubrité, populations, politiques, recommandations, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Persistent insalubrity in Abidjan (Côte d'Ivoire): the case of the Gourou Basin and Abobo-Kennedy

Abstract

Insalubrity, a thorny issue for world leaders and Côte d'Ivoire, is no exception. We reflected on this during our unique doctoral thesis on the subject: impact of urban dynamics on household waste management in Abobo-Kennedy and the Guru's Basin. This study results in several recommendations that we will present in this article. This is in addition to a first one in which we presented the results. Despite the actions of the public services, the sanitation sector is still experiencing difficulties or even failures. What is the reason for these "failures" and what solutions can be proposed for more efficient management? This contribution provides some answers.

Key words: Insalubrity, populations, policies, recommendations, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Introduction

Cette étude de terrain a été menée dans la zone urbaine d'Abidjan, Côte d'Ivoire. L'objectif de cet article est de partager les résultats de cette étude, mais principalement les recommandations issues des résultats pour atteindre une salubrité urbaine durable et adaptée. Avant de présenter ces recommandations, nous décrivons la méthodologie utilisée pour cette étude de thèse. Les résultats de cette étude ont déjà été publiés dans le volume II, numéro 11 de janvier 2020 dans la revue électronique des sciences humaines de l'Université Alassane Ouattara, les lignes de Bouaké-la-neuve.

La thèse part du constat de la persistance de l'insalubrité dans le District d'Abidjan, en particulier dans les zones d'étude du Bassin du Gourou et d'Abobo-Kennedy. Pour les services publics et privés en charge de la salubrité, cette persistance est due à l'incivisme des habitants, notamment ceux d'Abobo-Kennedy et du Bassin du Gourou, jugés pour leurs mauvais comportements et pratiques en matière de gestion des ordures. Les populations, quant à elles, justifient l'insalubrité par l'insuffisance ou le manque de politiques adéquates pour assainir leur environnement, se sentant parfois livrées à elles-mêmes dans la gestion de leurs déchets.

Malgré la diversité des politiques et actions menées par l'État pour redonner à Abidjan son surnom de « perle des lagunes », les communes et les quartiers étudiés restent insalubres. Dans ce contexte de dynamisme urbain, après la crise post-électorale de 2010 qu'a connue la Côte d'Ivoire, les autorités vont démarrer plusieurs politiques de développement et actions dans plusieurs domaines dont la salubrité urbaine (I. N'GUETTIA. 2010). Elles vont prendre le taureau par les cornes afin de résoudre définitivement ce problème. Des déguerpissements, des constructions de voie, des aménagements, et relocalisations des campagnes de 'ville propres', 'balai devant ta porte', 'semaine de la salubrité' vont être mené mais Abidjan en général et singulièrement ces zones urbaines sont toujours un état insalubre. D'ailleurs, 30 % des ordures ont été enlevées notamment à Abobo. Le coût de ces 30 % d'ordures enlevées s'est élevé à plus de 50 % du budget pour cette commune (Achankeng, 2003, page 3). Pour les autorités, la persistance de l'insalubrité est due aux mauvaises pratiques des usagers, tandis que ces derniers pointent du doigt l'insuffisance ou le manque de politiques et d'actions adéquates pour une gestion efficace de leurs déchets. D'ailleurs dans un discours du ministre Dr Allah Rémi KOUADIO en mars 2013 rapporté par l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), celui-ci a souligné qu'en Côte d'Ivoire, la gestion des questions de salubrité urbaine est confrontée à trois grandes

problématiques, à savoir le comportement des populations, le financement des activités de salubrité et la capacité des opérateurs ivoiriens à mener à bien ces activités de collecte des ordures ménagères. (AIP, 2013). Le problème de l'insalubrité ne pouvant pas se limiter à ces trois questions notre analyse porte sur les stratégies humaines en rapport avec l'environnement urbain. D'ailleurs, disait C. Riller (2003, page 2) : « *tout comportement prend place dans un environnement et dans le temps. Il importe d'examiner les événements qui précèdent l'apparition des comportements observés [...]. Le comportement est souvent induit par des stimuli externes* »¹. Cependant en quoi, la dynamique urbaine influence-t-elle les actions des services publics et des populations ?

1. Méthodologie

L'étude s'est déroulée dans les zones urbaines du Bassin du Gourou et d'Abobo-Kennedy. Pour la phase quantitative, sur une méthode de sélection aléatoire, 403 individus ont participé et répondu à des questions sur leur gestion des déchets ménagers. Les questions ont porté sur le type des ordures que l'on pouvait retrouver dans la poubelle des ménages interrogés, sur le conditionnement de leurs ordures, le matériel/objet utilisé pour le conditionnement, les lieux de rejets de ses ordures.

Dans chacun de ces lieux, le répondant était un individu ayant l'habitude de gérer les déchets (de produire, d'emballer, de mettre à la disposition ou de rejeter) ou de disposer des informations sur la gestion des déchets dans le ménage visité. L'échantillonnage utilisé est technique aléatoire simple. Il nous a permis de sélectionner 403 ménages de manière aléatoire. Bien que cette méthode soit purement aléatoire, nous avons tout de même appliqué un pas afin d'éviter l'influence du voisinage. Par exemple lorsque nous enquêtons dans un ménage X dans un îlot (bâtiment), nous sautons 5 îlots (bâtiments) entre celui enquêté et le prochain. Cette méthode de choix a été salutaire dans notre recherche dans le sens où elle nous a permis d'enquêter toute personne résidant ou exerçant une activité dans la zone d'étude et susceptible de répondre à nos questions. Cet outil a permis de collecter les données sur les caractéristiques sociodémographiques, les connaissances des individus sur les principes de gestion des déchets ménagers et les pratiques de gestion des déchets ménagers.

¹ Cortex Jacques-Van Rillaer (2003), Psychologie de la vie quotidienne, Paris Cité par Odile Jacob qu'est-ce qu'un comportement ?

Des entretiens ont été menés à l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR ; ANAGED de nos jours aujourd'hui), à l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), la Direction de l'assainissement et du Drainage (DAD), etc. Des visites de terrain dans notre zone d'étude pendant les saisons pluvieuse et sèche pour une observation directe de la gestion des déchets par les ménages ont également été effectuées.

Le traitement quantitatif a consisté en la saisie et la réalisation de tableaux simples ou croisés, ainsi que de figures à l'aide des logiciels Sphinx (version 5) et Excel (Office 2016). Les entretiens ont été transcrits et analysés par la suite. Pour l'analyse des données, nous avons les méthodes d'analyse suivantes la méthode systémique, la méthode de la résilience, la comparaison, la théorie de la motivation et la méthode de l'influence sociale.

Cette étude a permis de comprendre et d'expliquer l'influence de l'évolution démographique, de l'aménagement urbain et de l'extension de la zone urbaine sur les politiques et actions de gestion des déchets à Abobo-Kennedy et au Bassin du Gourou. Pour ce faire, nous avons identifié et analysé l'influence de certains indicateurs urbains sur la gestion des déchets. Les résultats de la recherche et a fait l'objet d'une publication dans les lignes de Bouaké-la-neuve. Afin d'éviter l'autoplagiat ou faire du remplissage, la session Résultats consiste à faire un rappel avant d'exposer les recommandations.

2. Résultats

Les résultats de notre étude à Abobo-Kennedy et au Bassin du Gourou ont été organisés en 03 parties.

La première partie étaient intitulée le cadre urbain et dynamisme. Elle a consisté présenter les caractéristiques de la zone d'étude. A cet effet, il ressort que les zones urbaines à l'étude sont des quartiers dites dortoirs. Les chefs de ménage ont un revenu faible dont environ 80% exercent dans le secteur informel. D'ailleurs, les bordures de routes étaient prises d'assaut pour mener une activité Génératrice de Revenu.

Aucune infrastructure routière à savoir les voies bitumées et les canalisations à Abobo-Kennedy qui est un ancien quartier contrairement, le Bassin du gourou est une nouvelle zone urbaine. Egalement les domiciles d'Abobo-Kennedy sont généralement des cours communes d'environ 6 à 8 ménages.

La deuxième partie quant à elle a consisté à appréhender la gestion des déchets ménagers d'une part par les ménages et d'autre part par les services publics et privés en charge de la salubrité urbaine. L'on pourra retenir que la politique des gestions des déchets est mise en place par le ministère en charge de la salubrité urbaine et l'agence de régulation ANASUR est en charge de son application sur le terrain. En effet, les sélections des prestataires de collecte au travers d'un appel d'offre pour chaque zone urbaine d'Abidjan. L'analyse des données collectées lors des entretiens déroulés dans ces structures, il ressort que le système de gestion des déchets ménagers connaît un dysfonctionnement dans sa mise en œuvre par conséquent induit l'insalubrité urbaine. En d'autres termes, la stratégie de collecte en général en elle-même induit l'insalubrité et singulièrement l'éloignement des coffres à ordures, l'irrégularité des camions tasseurs, le nombre insuffisant des prestataires avantages l'insalubrité dans les quartiers à l'étude.

Le deuxième volet de cette partie était en lien avec le comportement des ménages dans la gestion de leurs déchets ménagers. La première étape était le conditionnement des ordures. Certains ménages pratiquent le conditionnement par contre les autres non. Les premiers, utilisaient généralement les coffres à ordres et les camions tasseurs pour rejeter leurs ordures lorsque ces moyens existent. A défaut, comme le deuxième groupe de ménage, ils ont recours au moyen dit non-conventionnel comme les ravins, les caniveaux, les broussailles pour rejeter leurs ordures.

En ce qui concerne la gestion des déchets liquides ménagers (eaux usées), par manque de réseaux de collecte des usées, les ménages adoptent de la pratique non conventionnelle. Des rigoles sont creusées au long des routes dans les quartiers et orienter vers les broussailles, les ravins et les caniveaux des voies principales.

La dernière partie a consisté à démontrer en quoi la dynamique urbaine au travers des déterminants impactes la gestion des déchets ménagers. L'insuffisance des coffres à ordures est la cause :

- De l'extension rapide des quartiers : les politiques et les actions sont rapidement dépassées et l'éloignement des zones collectes ;
- La pression démographique : une forte production de déchets ;
- L'aménagement des espaces : Mauvaise occupation des espaces urbains non seulement rendent certaines zones inaccessibles aux prestataires de collecte des déchets ménagers

mais également provoque des déchets là où il ne devrait pas y avoir par conséquent pas de collecte pour la zone.

La dynamique urbaine joue un rôle dans la persistance de l'insalubrité, au-delà de l'incivisme et de l'insuffisance des politiques de gestion des déchets. D'où la nécessité de nouvelles politiques prenant en compte les facteurs urbains, la logique des acteurs, et les besoins des populations pour une gestion durable des déchets. C'est à cet effet, nous faisons les recommandations ci-dessous.

3. Discussions

Après investigation et analyse de nos données de terrain, nous avons identifié sept (07) problèmes dans la gestion des déchets singulièrement dans notre zone d'étude et en général dans le district d'Abidjan. Face à ces problèmes, nous avons recommandé des solutions que nous jugeons durables pour la gestion des déchets

3.1. Changements dans le système de gestion des ordures :

Bien que des changements majeurs aient été observés dans le système de gestion, la méthode de collecte sur le terrain n'a pas évolué. Faire l'état des lieux de la gestion des ordures dans le district d'Abidjan consistera à passer en revue les différentes politiques menées depuis l'avènement de la gestion des ordures dans le district d'Abidjan en général. Cet état des lieux aura pour but spécifiquement d'identifier le/les différent(s) problème (s) ou la/les difficulté(s) rencontré (s) (es) depuis les premiers instants et leurs solutions ; ces solutions avaient-elles résolu durablement le problème, sinon quels avaient été les mesures ou les solutions palliatives. Cet état des lieux est impératif et doit porté également sur chaque politique et comportement adopté par les populations face à la politique tout en tenant compte du contexte urbain. Il doit prendre également en compte les difficultés entre les parties prenantes formelles et informelles. A la sortie d'un tel état des lieux, de nouvelles politiques pourront être mises en place en tenant compte des facteurs de la dynamique urbaine présenté.

3.2. Recommandations pour une nouvelle politique de collecte des ordures ménagères relative aux typologies de la démographie et des zones urbaines :

Adapter les politiques de collecte des ordures ménagères à la typologie démographie et à l'extension de la zone urbaine. Cette politique devra tenir compte des caractéristiques de la zones urbaine comme la présence de voies carrossables ou non ; le niveau d'instruction des habitants, ou encore que cette zone urbaine soit un quartier dortoir ou une zone d'activités

commerciales. Une politique mise en place pour Abidjan avec moins d'un million d'habitants ne peut être la même pour Abidjan ayant plus de 4 Millions d'habitants. D'où notre question de savoir si ces politiques depuis l'avènement de SITAF n'étaient-elles pas dépassées ou mises à mal par la forte démographie, l'extension de la ville, etc... ?

Ainsi, les nouvelles politiques devront prendre en compte les facteurs de la dynamique urbaine en l'occurrence la démographie, l'extension et le brassage culturel de la ville, l'aménagement des quartiers. En d'autres termes, la nouvelle politique ne pourra se faire qu'avec la maîtrise de l'urbanisation et de la démographie. A cet effet, les autorités se doivent de maîtriser l'extension rapide des villes en général et singulièrement du district d'Abidjan. La maîtrise de l'extension du district d'Abidjan permettra à l'État de non seulement concentrer ce flux de population sur une surface donnée mais également de mettre en place les infrastructures nécessaires pour ces populations. Ainsi, l'extension rapide et désordonnée des nouvelles zones d'habitation seront susceptible d'être maîtrisées et permettront par conséquent à l'État d'orienter l'urbanisation et de mettre en place des ouvrages (routiers, assainissement) dans ces nouveaux quartiers. Cette politique se doit de prendre en compte toutes les parties prenantes (formel et informel). Au nombre de ces politiques de maîtrises de l'extension de la ville (l'urbanisation) nous avons la construction de bâtiments (immeubles) pouvant abriter plusieurs ménages. Ainsi, l'Etat se doit d'encourager et mettre en place des politiques pour la construction de ce type d'infrastructure.

3.3. Problème de l'éloignement des sites de collecte des ordures ménagères au site de la décharge ou de l'enfouissement

Maîtriser l'urbanisation et l'extension rapide des villes pour mieux concentrer les populations et mettre en place les infrastructures nécessaires. Motiver à la construction d'immeuble afin de concentrer les populations. Nous entendons par urbanisation orientée, une urbanisation où l'Etat, au lieu de laisser la population ou des constructeurs de logement à s'installer, construire des quatre (4) coins de la ville, devrait choisir une zone, un périmètre où le lotissement et les constructions doivent se faire. Une autre zone sera choisie si seulement si la précédente bénéficie des ouvrages minimums aux besoins des populations. Disait le Ministre ivoirien du Pétrole et de l'Energie :

il est inadmissible que seuls 26 % des ménages aient accès à l'électricité en Côte d'Ivoire, [Soit] seulement 1 million 100 mille familles qui bénéficient d'un branchement

électrique sur les 4 millions de ménages que compte la Côte d'Ivoire, soit un taux de 26 % de consommateurs (Adzopa ; 2014).

Cette fréquence signifiait qu'à une certaine époque de la Côte d'Ivoire, c'était seulement 26 % de la population qui payait cette taxe. En d'autres termes, sur 10 ménages vivant en Côte d'Ivoire, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était payée par 3 ménages. Et même si cette tendance de 3 ménages était susceptible de varier (augmenter) pour le district d'Abidjan, il demeurait toujours faible par rapport à la politique nationale de gestion des déchets.

De plus, l'éloignement des sites ne favorise pas plusieurs tours des camions déjà vieux de collecte dans leur zone d'intervention. Les camions mettent plus de temps dans le trafic avec les embouteillages à Abidjan. D'ailleurs le journal Cité Treichville a relayé les propos d'un responsable de CLEAN BOR, prestataire de collecte dans l'une de ces publications « *le tasseur sort de chez nous à sept (7) heures 15 minutes pour effectuer deux (2) services jusqu'à seize (16) heures* ».

La maîtrise de l'espace urbain évitera une expansion rapide et désordonnée des habitats autour des lieux bénéficiant déjà d'infrastructure. De plus la maîtrise de l'extension des villes permettra aux services publics de faire des investissements maîtrisés et orientés.

3.4. Solution de réduction du chômage : Insertion des jeunes dans le tissu de l'emploi

Le problème d'insertion des jeunes dans le tissu de l'emploi demeure une situation difficile pour nos dirigeants vu le nombre de jeunes diplômés ou déscolarisés en quête d'emploi. Ainsi, les autorités en lieu et place de déguerpissement, de destruction des petits commerces, des Activités Génératrices de Revenu (AGR) au profil de la gestion des déchets, peuvent les accompagner à mieux s'installer. Pour rappel, les autorités en charge de la gestion des déchets urbains et de l'embellissement de la zone urbaine font plusieurs déguerpissements des petits commerçants, d'AGR sous prétexte qui influencent la gestion des déchets urbains déroulée par les autorités. Raison pour laquelle, malgré leurs impacts sur la gestion des ordures et de l'assainissement à Abidjan, certaines des activités peuvent être autorisées tout tant rééduquant sur les conséquences des mauvaises pratiques. A défaut l'État, les mairies, des structures se doivent de prendre des mesures d'accompagnement d'une part pour la réduction des cautions de location de magasin, d'autres part pour que ces tenanciers de petites activités puissent obtenir des sites (magasins, marchés, surfaces) à moindre coût et propices à leurs activités.

L'État et les mairies se doivent d'arriver à prendre en compte cette frange de la population sans emploi dans leurs politiques. En effet, quel que soit la volonté et les actions de déguerpissements répétés, il y aura toujours cette frange de la population (sans emploi) cherchant à occuper le domaine public ou les bords des caniveaux pour y mener une activité. D'où l'importance pour ces entités de prendre en compte de ce type d'installation et de population à revenu faible dans les politiques d'aménagement urbain

3.5. Elargissement des parties prenantes au précollecteur et aux populations

3.5.1. Impliquer officiellement les pré-collecteurs dans la gestion des déchets :

Au problème de la reconnaissance de ces certaines parties prenantes, la nouvelle politique ne doit pas considérer certains comme partie prenante officielle et d'autres comme une partie prenante informelle.

Comme nous pouvons le lire avec H Amandine. (2009) :

l'ANASUR n'a pas été mandaté pour la gestion de la pré-collecte et ne prévoit donc pas de budget pour ce secteur. Les entreprises prestataires font alors de même ou du moins disposent de toute la latitude nécessaire pour gérer la relation qu'elles désirent avec les coopératives de pré-collecteurs ».

En agissant ainsi, les uns pourraient se sentir moins concernés que les autres dans la gestion des déchets. Alors que si l'ensemble des parties intervenant dans la gestion des déchets est reconnu, nous pensons que ce fait pourrait améliorer considérablement la gestion des déchets. Mieux, la reconnaissance du premier groupe à savoir les pré-collecteurs qualifiés de partie prenante informelle serait pour nous un fait salubre, en ce sens que ces derniers possèdent des équipements (actuels) adaptés à la collecte des ordures dans des zones inaccessibles pour plusieurs raisons (relief, voies non-carrossable, rigole, etc...).

A cet effet, nous formulons cette recommandation sur l'implication des précollecteurs, à l'endroit du ministère en charge de la salubrité urbaine. Cette implication pourrait permettre la mise en œuvre de nouvelles politiques par endroit. Par exemple pour des zones d'habitation ne bénéficiant pas de commodité pouvant permettre au camion de collecte d'y accéder, les pré-collecteurs reconnus pourront accéder et parcourir facilement les ménages de cette zone et ramener les ordures vers les coffres et les camions de collecte. De ce fait, les pré-collecteurs n'auraient plus le souci des longues distances, d'où déverser les ordures collectées, du passage irrégulier dans les ménages mais aussi, moins de souci pour le gain.

Pour des zones comme celle de Cocody (quartier considéré riche), où les quartiers sont carrossables, les voies dégagées, la méthode de collecte peut demeurer la même, c'est à dire le camion de collecte qui parcourt toutes les rues pour faire la collecte. En effet, nous disons toutes les rues car le fait que la collecte se fasse en suivant un circuit par l'opérateur, crée une insuffisance ou un manquement dans la collecte des ordures. Toute cette réorganisation devra mettre la population (usagers) au cœur (centre) du système de gestion.

3.5.2. Mettre la population au centre des prises de décisions et de l'élaboration des politiques.

La population, deuxième groupe a intégré, peut être considérée ou fait partir des parties prenantes informelles du système de gestion des déchets vu qu'elle n'est pas impliquée et ne fait pas partie de système de gestion ou d'élaboration des politiques de gestion de ses déchets. A cet effet, nous recommandons que la population soit considérée le système de gestion comme première gestionnaire des déchets ménagers.

Toute nouvelle politique devrait mettre la population au centre du système dans ses prises de décisions et dans l'élaboration de ses stratégies (actions). De cette façon les besoins de la population seraient mieux identifiés et y apporter une solution définitive ou palliative. La population a un rôle déterminant dans la réussite des projets de pré-collecte (E. Ngnikam et E. Tanawa, 2006).

D'ailleurs, notre argumentaire (notre résultat) est rejoint par celui d'ANIS. M quand il affirme qu'il peut avoir une différence de perceptions de l'insalubrité entre ceux qui la vivent et ceux qui l'évaluent de l'extérieur.

Les résultats de recherche de DJE. R ont révélé également le fait que la représentation sociale (la culture, les valeurs et les pratiques ancestrales) détermine les pratiques des acteurs. Plus explicitement, le rapport de l'individu à la gestion des déchets ménagers est tributaire de son cadre de socialisation, de son passé, du contexte socioculturel.

Ici l'auteur tente de démontrer que des parties prenantes notamment la population vivant dans l'insalubrité et les décideurs de la gestion des déchets peuvent ne pas avoir un même regard sur l'insalubrité par conséquent pas les mêmes solutions sur la question. D'où notre recommandation à l'agence de régulation sur la nécessité d'impliquer les populations dans leurs diversités (zone d'habitat) afin de prendre leurs avis sur leurs besoins et la méthode de collecte propre à leur zone d'habitation.

Au-delà des prises de décisions et de l'élaboration des politiques, la population jeune des quartiers doit être impliquée dans la gestion afin de contrôler les comportements des populations dans leur zone d'habitation. Ainsi, les jeunes avec le sentiment d'implication seront susceptibles de veiller à la bonne gestion des déchets dans leur cadre urbain et leur cadre de vie. De plus, la formation de petit groupe par zone comme évoqué par E. Ngnikam et E. Tanawa (2006) dans *les villes d'Afrique face à leurs déchets* en donnant l'exemple du Sénégal et du Mali pourrait-être une solution pour des mauvaises pratiques. Pour ces auteurs et comme nous l'avons signifié précédemment les tâches d'animation et de communication avec les habitants se faisaient avec la plupart des jeunes qui habitaient dans les quartiers (zone) d'intervention, d'où l'efficacité de leurs activités liées à la gestion des déchets dans ces quartiers.

Cette recommandation à l'implication des populations en général et singulièrement des jeunes s'accompagne de la mise en place de sous-zone. Le principe des sous-zones consiste à considérer et à tenir compte des spécificités des sous-quartiers pour mettre en place des politiques et des actions. Par exemple à Bamako, le GIE Faso-Kanu a divisé le quartier en 7 secteurs. Dans chaque secteur, il y avait un comité de 6 à 7 membres dont l'un de leur grand rôle était d'être l'intermédiaire entre le GIE (prestataire de collecte) et les habitants. Les GIE et les associations de quartier sont souvent constitués de jeunes sans emploi et disponibles pour les actions bénévoles et volontaires.

Le changement de politique doit également se faire accompagner par la sensibilisation. Pour le problème d'absence de connaissance sur la bonne méthode de gestion des déchets, il faut plusieurs campagnes d'informations, d'Éducatives et de Contrôles (IEC) sur une longue durée.

3.6. Sensibilisation et éducation des populations sur la gestion des déchets

En prenant pour exemple la campagne d'Information, Education et changement (IEC) menée au "Bassin du gourou" par le cabinet EDE-CCACY, l'on constate qu'elle n'a pas donné les résultats attendus vu qu'elle était limitée dans le temps. Et comme le disait P. Seka. (2010) :

L'insalubrité n'est pas une fatalité. Dans le même temps, la salubrité n'est pas non plus une simple question de financement et de ramassage ou de traitement d'ordures et de déchets. La salubrité commence chez l'homme qui produit ses ordures et déchets et qui, si l'on n'y prend garde, pourrait finir par s'y habituer et s'y confondre ».

Par conséquent, il est plus que nécessaire pour les gouvernants de mettre en place des campagnes de sensibilisation sur longue durée. Cette campagne consistera à informer les populations sur les conséquences de leurs pratiques, en leur apportant une réponse claire et précise sur les conséquences des mauvaises pratiques. La campagne doit se faire dans les

différentes langues ivoiriennes afin de permettre à cette frange de la population analphabète de saisir le message de la bonne gestion des déchets et d'y adhérer pleinement.

Pour cette campagne IEC, nous recommandons que les agents de sensibilisation soient pris au sein de la population à sensibiliser, afin que celle-ci s'accapare la "chose" de la bonne gestion des déchets. Cette éducation se doit d'être non seulement précédée de la pose d'ouvrage pour l'assainissement mais également accompagnée du tri des ordures afin d'aller vers le recyclage des ordures. L'installation et l'utilisation des rigoles à l'intérieur des quartiers sont devenues un fait normal contribuant à dégrader les routes et les caniveaux par conséquent la pose des ouvrages intérieurs des quartiers sera une source de changement de comportement (pratiques). L'éducation des populations permettra au système de la salubrité urbaine de tendre vers la modernisation dudit système. Notons que le système de gestion des ordures ivoirien peut être assimilé à celui du monde rural.

En effet, dans le monde rural la gestion des ordures revient à 2 étapes à savoir premièrement le "conditionnement" des ordures dans les domiciles et deuxièmement le transport des ordures par le ménage vers un dépotoir du village. Il va de même pour la gestion urbaine. Les ménages conditionnent ses ordures ; et à la différence du village, ce sont les camions qui les collectent et les transportent vers à la décharge (de la ville) sans aucun traitement.

3.7. Tri des ordures

L'apprentissage au tri des ordures pourraient prendre des années avant que les populations urbaines adhèrent (s'imprègnent) totalement, voilà pourquoi il est nécessaire de commencer et de ne pas abandonner face à la persistance de certaine pratique. De plus le tri des ordures est sous d'emploi car il permettra la mise en place d'usine de traitement et de recyclage. D'ailleurs, E. Guitard (2014) ne dit-elle pas que : « *ce n'est pas des déchets, c'est le diamant* »², pour dire que des ordures pouvaient sortir des choses de valeurs.

Mieux encore l'étude de l'ADEME citée par J. Sotamenou (2003) donne de comprendre le diamant qu'est le déchet pour ces pays en voies de développement. Selon cette étude menée au Cameroun :

à prix égal, la collecte séparative (absente au Cameroun) génère dix fois plus d'emplois que l'incinération, trente fois plus que la mise en décharge (comme au Cameroun). La collecte séparative entraîne une augmentation des personnels de l'ordre de 5 à 10 % variable selon la densité de l'habitat. Si la collecte elle-même n'apporte que peu de

² Emile GUITARD, « c'est pas le déchet, c'est le diamant » pratique de récupération et de gestion publique des déchets à Garoua et Maroua (Cameroun), Décembre 2014.

changements en termes d'emplois, le tri, qui est un complément indispensable, induit des mouvements plus significatifs. Selon cette étude, le nombre d'emplois créés pour une collectivité de 100.000 habitants générant 420 kg/habitant/an, serait compris entre 20 et 35, selon le tonnage collecté. Le passage d'une collecte en mélange avec mise en décharge, à un traitement par incinération, entraîne quant à elle une augmentation du coût de 18 % et une augmentation de l'emploi de 15 %. L'adjonction d'une filière de valorisation matière entraîne une augmentation du coût de 10 % (soit moitié moindre), et une augmentation de l'emploi de 25 % (soit moitié plus) ³.

Cette campagne du tri des ordures sur les zones pilotes doit-être accompagnée par l'Etat au travers de la distribution des sachets de collecte des ordures. Après ces années d'expériences (pilotes), l'Etat pourra continuer ou modifier sa politique de tri afin de l'étendre à d'autre zone d'habitation.

Ces recommandations visent à améliorer la gestion des déchets à Abidjan en prenant en compte les réalités démographiques et urbaines, tout en impliquant activement la population et les jeunes dans le processus. L'Etat se doit s'appuyer sur les sciences sociales en général et singulièrement les résultats des recherches universitaires actualisés pour appréhender ce phénomène de l'insalubrité persistante au travers des pratiques des populations par zone. En somme, pour un progrès dans la gestion des déchets en Côte d'Ivoire, il faut changement de stratégies et de comportements comme soutenu par G. B. Shaw affirmant qu'« *Il ne peut y avoir de progrès sans changement et ceux qui ne peuvent même pas changé d'idée ne peuvent rien changer.* »

Conclusion

La démographie mondiale en générale et singulièrement celle de la Côte d'Ivoire ne cessent de croître au fil des années. Il va de soi que la production des déchets est en croissance perpétuelle. A cet effet, il est important d'adapter la stratégie de collecte aux réalités des zones urbaines.

La Côte d'Ivoire ne pourra atteindre le cap de la salubrité qu'en menant des politiques appropriées tenant compte du dynamisme urbain. D'où l'intérêt de notre thèse l'impact du dynamisme urbain sur les pratiques des ménages dans la gestion de leurs déchets. D'ailleurs A. Philippe (1997, chapitre 2 page 1) n'a-t-il pas affirmé que : « *des analyses plus fines sont*

³ Sotamenou Joël (2003), « Efficacité de la collecte des déchets ménagers et agriculture urbaine et périurbaine dans la ville de Yaoundé », mémoire de 3^e cycle interuniversitaire (PTCI) en économie

nécessaires au niveau des villes afin de mieux appréhender la diversité du tissu social, de mieux mettre en rapport les équipements avec les populations concernées »⁴.

Les solutions et les recommandations découlant de l'étude de cas sur la persistance de l'insalubrité urbaine à Abobo-Kennedy et au Bassin du Gourou démontrent cette analyse fine. Il est primordial d'adapter les stratégies en tenant compte des caractéristiques des socio-démographiques de chaque zone urbaine.

Références bibliographiques

- Agence Ivoirienne Presse « **Ferkessédougou : L'ANASUR exhorte les populations à adopter les bonnes pratiques de salubrité** » 22 Juin 2014.
- AMANDINE Henry, 2009, « **Centralisation, décentralisation et accès aux services urbains : le cas de l'enlèvement des ordures ménagères à Abidjan** », in Belgeo (en ligne) 3-4|2009, mars 2013, www.belgeo.revues.org/7333
- ANIS (M), 2010 « **l'habitat insalubre au maroc à la fin du xx -ème siècle** », university of craiova, series: geography, vol. 13 (new series) – 2010
- BAH Ranie, 2011, « **les mutations du secteur des déchets ménagers dans la ville d'Abidjan : émergence d'une nouvelle forme de gouvernance ?** » in Cahier FREE, n°10-2011.
- Cortex Jacques-Van Rillaer (2003), « **qu'est-ce qu'un comportement ?** », Psychologie de la vie quotidienne, Paris Cité par Odile Jacob
- DJE Georgette, 2012. « **gouvernance et gestion des dechets ménagers urbains à Abidjan cas des communes de Cocody, Yopougon et Abobo** », mémoire de thèse en sociologie à la faculté des études supérieures et postdoctorales de l'université laval.
- N'GUESSAN Aimé, 2020, « **Impact de la dynamique urbaine sur les politiques et les actions de salubrité dans les quartiers d'Abobo-Kennedy et du "bassin du Gourou" Abidjan (Côte d'Ivoire)** », Les lignes de Bouaké-La-Neuve – Janvier 2020 – N°11
- N'GUETTIA Kouakou Ives, 2010. « **Gestion des ordures ménagères d'Abidjan : diagnostic** », mémoire de Master en génie sanitaire et environnement à 2ie ;
- NGNIKAM Emile et TANAWALES Emmanuel « **Villes d'Afrique face à leurs déchets** » Université de Technologie de Belfrt-Montbéliard, 2006
- Philippe Antoine 1997, « **L'urbanisation en Afrique et ses perspectives dans revue 'Aliments dans les villes** » (Programme FAO) ;
- SEKA Pascal, 2010, « **Abidjan ville-propre : changer l'homme pour pérenniser la salubrité** », in Africhange-publications.

Aimé Kouassi N'GUESSAN est Docteur en sociologie (Socio-économie du développement et de la gouvernance. Chercheur-associé au Laboratoire d'Agroéconomie et Développement Rural (LADR) du Centre de Recherche pour le Développement (CRD) à l'Université Alassane Ouattara (UAO).

Aimé Kouassi N'GUESSAN
ngkaime@gmail.com

⁴ Philippe. A 1997, L'urbanisation en Afrique et ses perspectives dans revue 'Aliments dans les villes (Programme FAO)